

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Etats-Unis, et le capital engagé dans cette industrie est évalué à vingt millions de francs, répartie entre cinquante compagnies. Le télégraphe de Halifax (Nouvelle-Écosse) à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), passant par New-York, est la ligne la plus importante de toutes, telle n'a pas moins de 1,300 lieues de longueur. C'est la grande artère commerciale des États-Unis; les vapeurs qui vont de Liverpool à Boston touchent à Halifax deux jours avant d'atteindre le terme de leur traversée, et aussi: et le télégraphe est en opération pour transmettre en Louisiane et dans toute l'Union les cours commerciaux de la Grande-Bretagne. Quand quelques centaines de hausses ou de baisses dans le prix de la livre de coton peuvent causer la fortune ou la gêne dans tout une contrée, on conçoit l'importance de la promptitude des nouvelles, et la quantité des communications qui doivent être expédiées sur ce sujet. Aussi, deux des compagnies, sur cette route, répartissent annuellement de 12 à 16 pour cent de dividende, et quoique toutes ne soient pas également prospères, quoiqu'il s'en trouve dans le nombre de mal administrées, qui travaillent à la perte, l'industrie des télégraphes est reconnue comme étant essentiellement lucrative aux États-Unis. La ligne de Halifax à la Nouvelle-Orléans dont je viens de parler est partagée entre huit différents compagnies, dont les tronçons se relient l'un à l'autre. A chaque extrémité du parcours d'une de ces entreprises particulières, il y a solution de continuité dans le fil de fer, et le message doit être copié à la main pour être confié à la ligne suivante. Ce travail n'a été ni ralenti ni obligé dans la transmission des dépêches; mais cependant, grâce à la bonne organisation du service, la vitesse ne laisse guère à désirer, et j'ai moi-même écrit à la Nouvelle-Orléans en neuf heures du matin, et reçu la réponse à trois heures de la même jour; c'est une distance de 3,500 entre l'aller et le retour.

On conçoit que pour monter une aussi grande échelle des entreprises de ce genre, les Américains ont été avant tout à l'économie. On ne voit donc pas ici de poteaux équarris et rabotés, peints et vernissés, qui n'ajoutent rien à la perfection du système. Le plus méchant soliveau fait l'affaire, et j'ai souvent vu dans les forêts des arbres couverts de leur feuillage servir de supports au fil conducteur de l'électricité. On évalue à New-York les frais de premier établissement et de roulement d'un télégraphe à 1,300 fr. par mille (713 fr. par kil.), et dans ce chiffre, les frais d'achat et de pose de deux fils de fer galvanisés figurent pour 175 fr. par mille.

Les poteaux et les anneaux de verre, à raison de 30 poteaux par mille 175

Le droit à payer à l'auteur breveté, 400

750

Le reste est représenté par l'achat des machines électriques et les créateurs et autres agents. En France, où la main-d'œuvre est de moitié meilleur marché qu'en Amérique, il serait évidemment possible de ne pas dépasser ces prix, et il suffirait de moins de 2 millions pour organiser les quatre lignes les plus importantes, de Paris à Brest, à Strasbourg, à Marseille et à Bayonne, qui offrent ensemble un développement de 2,650 kilomètres. Ces lignes indispensables pour le Gouvernement, tout en conservant son monopole, trouveraient dans la télégraphie privée une source de revenus.

Pourquoi faut-il que la France soit en arrière, non seulement de l'Angleterre et de l'Amérique, mais encore de l'Allemagne, dans ses grandes inventions industrielles, les chemins de fer, les télégraphes? Nous nous consolons de notre infériorité en démontrant que nos compatriotes eurent le mérite de découvrir que Salomon de Caus appliquait la vapeur sous Louis XIII, que tel ingénieur faisait marcher une première locomotive sous Louis XV, et que tel savant montait un petit télégraphe électrique il y a quelques cinquante ans. Mais nous ne cherchons pas à acquiescer ce qui nous manque pour utiliser notre génie: l'esprit pratique, l'esprit de suite et l'esprit d'associa-

tion. Si l'Enfer est pavé de bonnes intentions, la France est pavée de belles inventions théoriques qui restent obscures et inappliquées, jusqu'à ce que nos rivaux s'emparent de nos idées et les développent à leur manière. Nous ne comprenons seulement pas les avantages du télégraphe électrique, et cependant la boussole, l'imprimerie, la vapeur me semblent au moins égalées par cette invention merveilleuse qui annihile le temps et la distance et donne à l'homme le privilège de la publicité.

L'Amérique se prépare à présenter au monde une découverte non moins importante dans la substitution de l'électricité à la vapeur comme force locomotrice sur les chemins de fer. Depuis plusieurs années le professeur Page consacrait ses vœux à la réalisation de cette idée, et l'on peut considérer son succès comme assuré. Il a fait récemment marcher sur le chemin de fer de Washington à Baltimore une puissante locomotive mue par son système, et, d'ici à quelques années l'on peut s'attendre à le voir universellement adopté aux États-Unis.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 22 JUILLET 1851.

Première Page:—Angleterre:—Bill Pénal. Variétés:—Le Télégraphe électrique.

Le Bill de Lord John Russell.

Le bill des titres ecclésiastiques a été adopté après sa troisième lecture, par la Chambre des Communes, le 4 juillet, époque desormais mémorable dans les annales de la catholicité aussi bien que dans celle du fanatisme à qui cette date rappellera éternellement le triomphe liberticide qu'il vient de remporter sur les droits de la conscience et sur ceux qui consacrent l'égalité constitutionnelle dans les Trois-Royaumes.

Lord Russell, à cette dernière phase des déclarations sur le Bill, a proposé quelques amendements qui ont été repoussés à de fortes majorités et dont il serait inutile de donner ici le détail. M. Grant, l'un des représentants irlandais qui ont résisté avec le plus d'énergie à la coopération, a, en dernière instance, proposé un amendement au titre du Bill en suggérant de l'intituler plus convenablement: Acte pour empêcher le libre exercice de la Religion Romaine dans le Royaume-Uni. M. Grant a dû ensuite retirer sa proposition.

Dans cette dernière conjoncture, les députés irlandais ont encore une fois déserté la séance.

College de Maynooth.

On lit dans l'Univers:

"Sir Robert Peel, dans sa perspicacité d'homme d'Etat, semble avoir prévu la réaction de l'intolérance anglaise à laquelle nous assistons.

"Il est fort heureux que l'allocation annuelle faite au grand séminaire catholique de Maynooth ait été inscrite par Sir Robert Peel sur le grand-livre de la dette publique, car si cette somme avait à figurer dans le budget et à être discutée et votée chaque année par le parlement, certainement elle n'eût pas été accordée cette année.

"La Chambre des Communes n'est appelée à prononcer que sur les crédits extraordinaires demandés en faveur de cet établissement pour réparations et autres dépenses. Or, nous voyons, par le compte-rendu de la dernière séance de la Chambre, qu'une somme de 30,000 fr., portée sur le budget pour réparer les bâtiments de Maynooth, a soulevé une discussion longue et passionnée, après laquelle le crédit a été voté à deux voix de majorité seulement.

"Les orateurs anti papistes les plus violents, les Spooner, les R. Inglis, les Drummond et autres, ont proclamé que l'Angleterre protes-

tante ne peut pas plus longtemps donner son argent à une secte qui est entrée en guerre ouverte avec elle. Comment livrer chaque année près d'un million de francs à l'Église catholique d'Irlande pour l'entretien de son séminaire de Maynooth, quand, en retour et en reconnaissance de ce sacrifice, cette Église prononce un arrêt de mort contre l'Université de la Reine?

"Cet argument n'a pas été sans influence sur la Chambre, car c'est, comme nous l'avons dit, à deux voix seulement que le crédit demandé pour de simples réparations a été voté. Que ne fera pas le Parlement, quand les décrets du Concile de Thuries auront été promulgués?

"Le Times s'occupe de ce vote, et déclare très-nettement que s'il n'avait pas été question d'une misérable somme de 30,000 fr., la Chambre eût rejeté le crédit à une majorité considérable. Ses membres, ajoute-t-il, ont craint de déroger à leur dignité en châtiant l'arrogance du clergé irlandais par le refus d'une pareille bagatelle. Abordant ensuite le fond de la question, le Times ajoute:

"Il est manifeste que l'état actuel de choses ne peut être permanent. La cour de Rome ne peut entrer en guerre ouverte avec nous et espérer tirer de nos poches les moyens d'entretenir les forces de nos ennemis. Nous voulons bien continuer nos bons offices à nos compatriotes irlandais pour les aider à s'instruire de la foi à laquelle on les a habitués à se confier. Mais la tolérance humaine a des limites, et nous craignons bien que le parti ultramontain de l'Église de Rome ne soit déterminé à les franchir. Peut-être qu'il désire rompre le dernier lien qui unit l'Église romaine au gouvernement de la Reine, en détruisant l'institution ecclésiastique de Maynooth, mais il n'est pas probable que les institutions séculières des Facultés, en vue de faire passer les charges de l'éducation du clergé sur les ressources qu'il amène à la misère des paysans."

"L'épiscopat irlandais est donc averti: l'état de choses établi par l'Église de Rome ne peut être permanent. Le grand séminaire de Maynooth est menacé de perdre les 750,000 fr. qui constituent la seule dotation de l'Église d'Irlande. Le gouvernement après avoir confisqué ses biens et ses revenus au profit de l'Anglicanisme, après avoir réduit l'Église irlandaise à un état de dénuement qui ne lui permettait plus de faire élever son clergé, avait, à titre de réparation, alloué quelques centaines de mille francs pour cette importante destination. Aujourd'hui il menace de les reprendre. Eh bien! l'Église d'Irlande reprendra aussi son ancienne position. La charité publique fera pour elle ce que le Parlement refuse, et le continent ouvrira ses écoles de théologie aux jeunes lévites qui seront privés de l'instruction de Maynooth. Les 750,000 fr. consacrés à cet établissement constitueront le lien qui, d'après le Times, unit l'Église d'Irlande au gouvernement d'Angleterre. Le lien sera rompu, c'est-à-dire la somme supprimée, le jour où, en vertu des décrets ultramontains du Concile de Thuries, les facultés de la Reine seront formellement interdites aux catholiques. Or, si nos informations sont exactes nous touchons à ce moment solennel.

"Si les whigs restent au pouvoir, nous verrons donc se réaliser les menaces du Times. Le Parlement abrogera peut-être l'acte qui a doté Maynooth, ou il suspendra son effet. Mais peu importe à l'Église d'Irlande. Des considérations d'intérêt matériel ne prévaillent pas dans l'accomplissement de ses devoirs. Que la Chambre des Communes n'en doute pas, l'avertissement qu'elle a eu l'intention de donner aux Evêques d'Irlande, par son dernier vote, manquera entièrement l'effet qu'elle en attend."

L'avis suivant a été publié à Londres:

Construction d'une grande église pour les catholiques étrangers à Londres.

Le petit nombre d'églises est le plus grand obstacle qui s'oppose maintenant à Londres à la propagation de la foi. On a calculé que sur 200,000 catholiques résidant dans cette ville immense, la dixième partie à peine peut, aux jours de fêtes, trouver place dans les églises

pour entendre la sainte messe. Plusieurs milliers d'Italiens, se trouvant dans le même cas, sont exposés au péril de perdre la foi, n'ayant aucune église qui leur soit destinée, d'autant plus qu'un certain nombre de leurs compatriotes, apostats du catholicisme, payés par les protestants, tentent, par toutes les voies, de les séduire et de les conduire au temple protestant qui a été dernièrement ouvert pour les Italiens à Londres par Achilli.

Toujours de ces malheurs, S. S. Pie IX, la sainte congrégation de la Propagande, et S. E. le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster, ont approuvé et recommandé le projet d'élever un centre de Londres une église spacieuse plus spécialement destinée aux autres étrangers, mais aussi bien entendu, aux Anglais même. Dans cette église, qui portera le nom de Saint-Pierre de Londres, et sera construite suivant l'antique style architectural chrétien, on prêchera non seulement en Italien et en Anglais, mais encore dans les autres langues, comme aussi des prêtres pour entendre les confessions en toutes les langues, comme dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Il n'est personne qui n'apprécie l'importance de ce projet, sa beauté et les grandes conséquences qu'il doit avoir. L'Angleterre, qui revient au giron maternel de l'Église catholique, a besoin d'être aidée dans son retour à l'unité; et chacun comprendra sans peine de quel avantage il sera pour cette chrétienté renaissante d'avoir, au centre de la capitale de l'Angleterre, une nouvelle Église romaine, non seulement dans sa foi et sa morale, mais encore dans son rite; une église qui, desservie par une congrégation de prêtres séculiers puisse servir de modèle aux autres sur le point important de la liturgie et du culte public; une église, souvenue de la mère patrie sous les yeux d'enfants égarés, depuis trois siècles, dans les ténèbres, loin de la voie du salut.

On a déjà passé le contrat pour l'acquisition du terrain nécessaire et payé une partie du prix d'achat; mais les sommes recueillies jusqu'au 31 décembre 1850 ne s'élevaient pas au-delà de 3,000 l. sterling, il reste encore à payer 3,600 l. sterling pour entrer en possession du terrain.

Cette œuvre, ayant pour objet le bien spirituel des catholiques de tous les pays, a droit à la généreuse charité de toutes les nations catholiques auxquelles est adressé le présent appel.

Les dons et les annués seront remis à Rome à S. E. le cardinal préfet de la sainte congrégation de la Propagande, et à LL. EE. la princesse et le prince Maria Pamphily, à Londres, à S. E. le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster (35, Golden Square), ou au R. D. Raphaël Maria, prêtre missionnaire apostolique, pasteur des Italiens (51, Lincoln Inn Fields), et dans les autres royaumes et diocèses aux Nonces apostoliques, ou aux autres représentants du Saint-Siège, et aux Evêques diocésains, lesquels auront la complaisance de faire parvenir les fonds à Rome ou à Londres, aux adresses ci-dessus indiquées. En donnant secours à cette œuvre sainte et nécessaire, on méritera la récompense que Dieu a promise par la bouche de l'ange Raphaël: L'Année d'ivre de la mort, c'est elle qui efface les péchés et fait tracer la miséricorde et la vie éternelle. (Job. 12.)

On lit dans le Propagateur Catholique de la Nouvelle-Orléans:

"Ce protestantisme ne s'est pas contenté de porter dans la société religieuse et dans la société civile les perturbations dont le monde a été témoin depuis trois siècles, et dont nous recueillons maintenant les déplorables fruits; il a porté aussi le désordre dans la famille. Mais il était réservé à notre siècle de voir établir comme un droit ce qui jusqu'à présent n'avait été considéré que comme un fait plus ou moins condamnable. C'est ainsi que le mépris de toute autorité spirituelle ou temporelle a conduit les hommes qui ont refusé d'écouter l'Église à considérer comme un droit inaliénable dans l'homme la faculté de se révolter contre tout supérieur qui lui déplaît. Cette théorie, si fatalement appliquée déjà à la société religieuse et à la société ci-

vile, on veut maintenant l'appliquer à la famille.

"Le New-York Tribune, organe avoué du communisme, du socialisme, de l'abolitionisme et de tous les systèmes absurdes et criminels de notre époque, donne longuement et emphatiquement les détails d'une convention de femmes qui s'est réunie à Worcester, Massachusetts, pour réclamer ce qu'elles appellent leurs droits, c'est-à-dire le droit d'une égalité complète et absolue avec l'homme. Un grand nombre d'oratrices se sont fait entendre et en propres termes réclament le droit d'être électrices et éligibles, c'est à dire le droit de voter et de se porter pour candidates aux emplois publics, le droit de gouverner, de faire la guerre, d'être exécutées comme ministres, sœurs de l'Évangile, etc., etc. Il n'est pas dit formellement si l'homme aura le devoir de soigner et d'élever les enfants, de laver et de accommoder le linge de la famille, et de faire la soupe, mais cela a été insinué comme une circonstance toute naturelle.

"Les dires de ces dames, en vers et en prose, ont été fort longs et le compte rendu n'occupe pas moins de quatre colonnes et demie, très-fines et très-serrées, dans le New-York Tribune. Toutes ces magnifiques prétentions ont été appuyées et prouvées par des textes de la Bible. On sait qu'avec un peu de bonne volonté il n'y a rien qu'un protestant ne puisse trouver dans la Bible.

"Cependant comme quelques dames, d'une conscience peu timorée, paraissent être retenues par quelques textes de Saint-Paul, qui ne semblaient pas très-favorables aux femmes, des oratrices et même des orateurs, car il y avait des orateurs aussi, se levèrent et dirent tout net que Paul n'avait pu vouloir dire que ceci et cela, et que si Paul avait voulu dire autre chose, il s'était trompé; ayant été aveuglé par les préjugés de son temps, et que d'ailleurs Paul n'ayant jamais été marié, n'était pas une autorité compétente en pareille matière. De la part de bons protestants, voilà ce qui nous a paru de plus fort dans ce meeting où cependant tout était très-fort.

"Nous ne sommes pas à toutes nos dents de voir de telles sottises prendre naissance et se développer dans la Nouvelle-Angleterre qui a été le nid du protestantisme dans le Nouveau-Monde, et qui est encore la serre chaude du fanatisme. Néanmoins, que de telles extravagances puissent se produire un grand jour et qu'elles trouvent dans la presse des encouragements, c'est là un symptôme assurément très-fâcheux, et qui est loin de montrer notre siècle sous un beau côté."

LE PÈRE MATHIEU.—Cet apôtre de la température est actuellement à Cincinnati. Dernièrement, il a dû se refuser à une invitation de se rendre à Chicago en alléguant pour motif que l'âge et les infirmités agissent rapidement sur lui. Une attaque récente de paralysie, maladie à laquelle il est malheureusement sujet, l'a considérablement affaibli, et il quittera le mois prochain l'Amérique.

M. Badgley a soumis à la Chambre un projet de loi sur le Jury, contenant des dispositions nouvelles fort importantes. Ainsi, la liste des petits-jurés qui sont assignés devant chaque cour a une juridiction criminelle, devra contenir quarante-huit noms. Une moitié des jurés se composera de personnes possédant suffisamment la langue française, et l'autre moitié, d'hommes également familiers avec la langue anglaise. Tout accusé, au moment de subir son procès, aura droit à un jury mixte ayant l'intelligence des deux langues. Les jurés seront assignés d'une distance n'excédant pas sept lieues du siège de la juridiction. Tous marchands et commerçants d'âge, les propriétaires ou même les occupants d'héritages produisant un revenu annuel de quinze louis, seront jurés en matière civile. Dans les procès de nature commerciale entre marchand et marchand, chacune des parties aura droit à un jury composé de marchands. En matière civile, et sur la demande de l'une des parties, la cour pourra nommer un jury mixte, et aussi, quand il en sera besoin, un traducteur dont les services seront convenablement rétribués et

Vous connaissez le sentier, Monsieur l'abbé?

Hélas! je ne le connais que trop; bien souvent depuis un an que je suis ici, j'ai porté des secours de non ministère dans ces fatales ruines et au pied de ce petit monticule.

Eh! bien, je vous laisse aller seul; je ne pourrais pas supporter d'avantage un pareil spectacle.

Le jeune prêtre partit en toute hâte, et Georges prit avec précipitation le sentier qui conduisait à la ville. Chemin faisant, il cherchait à donner le change à sa conscience qui lui montrait son crime dans toute sa noirceur, en vain il cherchait à se persuader qu'il n'était pas aussi coupable qu'il le paraissait; mais toujours cette voix intérieure, terrible et menaçante, lui disait qu'il n'est qu'un lâche et infâme assassin! Dieu que tu as méconnu jus-à ce jour, et outragé de la manière la plus terrible, va t'accabler de sa colère, et le sang de l'innocent que tu as si injustement versé va crier constamment vengeance contre toi!... Malheur!... malheur à toi!...

Dominé et accablé par cette voix effrayante de justice indignée, il laissa échapper de sa poitrine un cri de douleur et de désespoir, et laissa pencher sa tête sur sa poitrine.

Ah! pourquoi cet homme là ne m'a-t-il tué! murmura-t-il entre ses dents.

Cette femme, c'était Mathilde, la pauvre femme de Léon!...

An nom du ciel! monsieur, lui cria-t-elle conduisez-moi à l'estrémité du marais, au pied des murs du château.

Georges en reconnaissant Mathilde eut voulu s'enfuir, mais il ne le put pas. Ses jambes fléchirent et une sueur froide inonda son corps. Il balbutia quelques paroles presque inintelligibles, mais elle les comprit aussitôt.

Malheureux! qu'avez-vous fait? s'écria-t-elle avec horreur. Parlez!... mais parlez donc!...

Il voulut essayer de faire quelques excuses, mais sa langue se paralysa dans sa bouche. C'était le criminel devant son juge, l'assassin en face de sa seconde victime.

Presque malgré lui, il avoua son crime, et en peu de mots il ajouta quelques circonstances l'avaient précédé.

Mathilde fut près de s'affaïsser, mais subitement animée par une pensée d'en haut, elle prit Georges par la main, et lui dit avec une vive agitation:

"Conduisez, conduisez-moi vite auprès de lui, que je le voie encore une fois et l'embrasse une dernière fois.

En proie à un immense désespoir, Georges attiré par le regard plein d'indignation et de reproches de Mathilde, passa devant elle et la guida à travers ce terrain fangeux. Une fois il essaya de se retourner vers elle et de lui parler, mais elle lui imposa énergiquement silence et lui dit que la voix de l'assassin de

son mari ne devait pas dans ce moment surprendre la distraire de ses accablantes pensées. L'expiation commençait pour Georges, il se résigna et continua sa route en silence.

Mathilde, la pauvre Mathilde ne pleurait pas. Les larmes sont un soulagement qui adoucit la douleur et qui présagent l'espérance pour l'avenir; mais le malheur de cette infortunée était si grand que toute consolation et toute espérance était impossible.

Non loin de là, Mathilde et Georges virent approcher trois ou quatre personnes qui portaient sur une espèce de bancard quelque chose ressemblant de lambeaux. La jeune femme frissonna de la tête aux pieds. Georges s'approcha et demanda au premier homme qui s'avangait: "Que portez-vous là dessus."

Je crains fort que ce ne soit le bien du diable, répondit celui-ci. Le corps d'un damné appartient à Satan et à coup sûr celui de cet infâme duelliste de profession doit lui revenir. Nous avons caché sa figure effrayante sous un mauvais guenille parceque nous ne voulons pas effrayer les honnêtes gens.

Georges sembla ce misérable haillon et regarda malgré lui une tête fessée et horrible qu'il reconnut bien vite pour un de ses ennemis, duelliste émérité, qui s'était acquis une réputation sinistre dans une vingtaine de duels.

Il a été tué à la fin, grommela le même homme avec une certaine satisfaction, quoiqu'il fût si adroit. Nous l'avons trouvé par hasard là haut ne donnant plus aucun si-

gne de vie et abandonné aux corbeaux, et nous faisons la charité de le porter à ses camarades qui l'enterrent comme ils voudront; car nous ne voulons pas nous donner la peine de prier inutilement pour lui qui au bout du compte n'est qu'un vil assassin.

Georges regarda son interlocuteur d'un air sombre et farouche et sans répondre se remit à marcher. Pour Mathilde, dès quelle se fut assurée que ce n'était pas le corps de son mari qu'on portait, elle s'était caché le visage dans ses mains.

Le lugubre convoi s'éloigna et Mathilde toujours guidée par Georges reprit sa marche en toute hâte.

Avant d'aller plus avant dans ce drame, disons comment il se faisait que Mathilde était en ces lieux et sur le point d'arriver vers son époux expirant.

Lorsque Léon quitta sa maison pour n'y plus rentrer, il oublia d'emporter la clef de la chambre où il venait d'écrire sa lettre d'adieu. Son épouse tant aimée voyant lui faire une agréable surprise profita de son absence pour faire diverses emplettes indispensables à son cadeau, et rentrée chez elle elle se disposait à porter dans sa chambre ces objets qui devaient tant lui faire plaisir. Elle entra donc pour tout mettre en ordre, et la première chose qui s'offrit à sa vue fut la lettre fatale. Toute à sa joie elle ne prit d'abord nulle attention à cette lettre, mais s'étant approchée du bureau de son mari, toujours folâtre et légèr, espérille et riante, elle jeta un coup d'œil insouciant sur cette lettre.... Hélas! quel changement af-

freux pendant le cours espace d'une seconde! Oh! mon Dieu! qu'est le bonheur de la terre! l'homme!... pauvre infortunée! sa raison restera-t-elle saine? aura-t-elle assez de force pour supporter un coup si terrible? Le malheur, l'impitoyable malheur vient à frapper sans la menacer au milieu de sa joie la plus pure, de son bonheur le plus parfait.... Ainsi sont les destinées de la terre; semblable à un ennemi astucieux, il erre dans le silence des ténèbres, et surprend les heureux de la terre au milieu de leurs joies, de leurs plaisirs et de leurs fêtes.

Ma plume se refuse à peindre la violence du coup qui frappa la jeune femme, quand, sur cette même table où elle allait déposer le gage de sa chaste tendresse elle lut l'écrit fatal que l'on a lu plus haut. Son premier saisissement passé, elle s'empressa de descendre de chez elle, et sans prévenir personne, elle se rendit en toute hâte vers le marais, à l'extrémité duquel elle savait qu'était le rendez-vous ordinaire de ces déplorables rencontres.

(A continuer.)

PENSEES.

La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.

L'enfant gâté, sortant du sein de sa famille, entre un dans une lice où les combattants sont couverts de fer.

entreront en taxe. Les Juges de la Cour Supérieure en séances hebdomadaires auront, à l'égard de tels procès par jurés, les pouvoirs qu'ils exercent durant les grandes sessions du tribunal.

Comme on le voit, il n'est pas question dans le bill de M. Badgley d'indemniser aussi les jurés des cours criminelles pour lesquels tant de requêtes présentées à la législature sollicitent depuis longtemps une mesure dans ce sens.

S'il faut en croire le Morning Chronicle, M. Dunbar Ross se porterait candidat pour la cité de Québec aux prochaines élections, et M. M. Maguire, avocat, et Clapham, ancien représentant, se mettront tous deux sur les rangs pour le comté de Mégantic.

Le Maire de Montréal arriva jeudi de Toronto après avoir fait quelque séjour dans la nouvelle capitale, principalement dit le Herald, afin d'y accélérer la passation de la loi d'amendement au sujet de la charte d'incorporation de cette ville.

La Gazette de Gaspé assure que la pêche est très abondante sur tous les points de la côte où elle se fait à cette saison. Les bateaux pêcheurs reviennent chargés de poisson mais la température humide des derniers temps n'a pas permis de le sécher convenablement.

Affaires d'Europe.

FRANCE. Les nouvelles apportées par l'Asia sont de deux jours plus récentes que celles dues à l'arrivée de Franklin, et dont notre dernier numéro contenait la substance.

Le voyage du Président à Poitiers a été signalé par un discours à propos de l'inauguration du chemin de fer de Tours à cette ville, que la bénédiction de l'Evêque de Poitiers a consacrée préalablement au banquet civique et aux fêtes qui en ont été le couronnement.

Au banquet, le maire de Poitiers a prononcé un discours très-patriotique auquel le président a répondu par un discours que nous insérons ci-dessous.

Discours de Louis-Napoléon à Poitiers. Monsieur le maire, Soyez mon interprète auprès de vos concitoyens pour les remercier de leur accueil si empressé et si cordial.

Comme vous, j'envisage l'avenir du pays sans crainte, car son salut viendra toujours de la volonté du peuple librement exprimée, religieusement acceptée. (Explosion de bravos.)

Quand on parcourt la France et que l'on voit la richesse variée de son sol, les produits merveilleux de son industrie; lorsqu'on admire ses fleuves, ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, ses ports que baignent deux mers, on se demande à quel degré de prospérité elle n'atteindrait pas si une tranquillité durable permettait à ses habitants de concourir de tous leurs moyens au bien général au lieu de se livrer à des dissensions intestines (Applaudissements.)

Lorsque, sous un autre point de vue, on réfléchit à cette unité territoriale que nous ont léguée les efforts persévérants de la royauté, à cette unité politique, judiciaire, administrative et commerciale que nous a léguée la révolution; quand on contemple cette population intelligente et laborieuse, animée presque toute entière de la même croyance et parlant le même langage, ce clergé vénérable qui enseigne la morale et la vertu, cette magistrature intégrale qui fait respecter la justice, cette armée vaillante et disciplinée qui ne connaît que l'honneur et le devoir (bravos enthousiastes); enfin, quand on vient à apprécier cette foule d'hommes éminents capables de guider le gouvernement, d'illustrer les assemblées, aussi bien que les sciences et les arts, on recherche avec anxiété quelles sont les causes qui empêchent cette nation, déjà si grande,

d'être plus grande encore, et l'on s'étonne, qu'une société qui renferme tant d'éléments de puissance et de prospérité, s'expose si souvent à s'abîmer sur elle-même. (Applaudissements.—Cris de vive le Président! vive Louis-Napoléon!)

Je porte un toast à la ville de Poitiers! Ce discours dit la Patrie, accueilli avec un enthousiasme inexprimable, est suivi des cris répétés de vive le Président! vive Louis-Napoléon!

Angleterre.

Une sédition a éclaté entre la garnison de Liverpool et le 91e régiment en garnison dans cette ville. Ce dernier a été progressif. Le 33e régiment avait aussi fait émeute le 22 juin à Edimbourg.

Une grande discussion a eu lieu dans la Chambre des Communes le soir du premier juillet, sur une motion du Marquis de Blandford pour une adresse à la Reine la priant de prendre en considération la détresse spirituelle de l'Angleterre et du pays de Galles, et d'y apporter remède. L'objet de la motion de M. Blandford est d'obtenir du gouvernement des secours pécuniaires pour la construction d'églises en faveur du culte protestant sur divers points de l'Angleterre. Il a été observé dans le cours du débat que les traitements énormes de plusieurs recteurs ou vicaires anglicans, s'ils étaient réduits, dispenseraient de recourir au trésor public. L'Archevêque de Cantorbéry reçoit annuellement £80,000. L'Evêque de Winchester a touché l'an dernier £29,000 de casuel, etc.

Les derniers avis du Cap de Bonne-Espérance continuent les rapports déjà parvenus sur la guerre d'extermination entre la puissance anglaise et les Caffres. Ceux-ci ne luttent pas toujours avec succès contre la tactique militaire de l'armée anglaise, et des combats sanglants ont lieu, le plus souvent à l'avantage de cette dernière.

Etats-Unis.

On lit dans le Monitor Américain. Les enquêtes judiciaires sur les employés du gouvernement, mettent en émoi la ville de Washington, où, depuis 15 jours, il a été question que de révélation sur la concussion et les sommes excoquées par d'adroits filons qui s'amusent à faire de fortes saignées à la bourse du frère Jonathan, sous prétexte qu'elle est bien garnie; heureusement que l'U. S. (l'oncle Samuel) a à sa disposition des cours martiales et des grands jurés qui mettent un peu à la raison ces enfants prodiges de l'argent des contribuables. D'abord est venue le général Tulett, qui, reconnu coupable par la cour martiale, a eu la punition (beaucoup trop légère) d'être seulement révoqué du service; tandis que, du moment où il a été reconnu coupable, il devait précisément à cause de son titre de brigadier-général, recevoir un châtimement plus fort et plus sévère et être dégradé publiquement devant les officiers réunis qui composent habituellement la garnison de la capitale de l'Union.

Aujourd'hui, c'est un certain Docteur Gardiner, qui sur une dénonciation partant malheureusement d'un de nos compatriotes M. Porte, passe, du moins par contumace, (car l'accusé est parti dernièrement pour l'Europe à bord du Pacific), devant le jury, comme ayant reçu à tort une somme assez rondelette, au sujet des mines de mercure, qui se trouvaient dans la partie du Mexique cédée aux Etats-Unis par le traité de Guadalupe.

NOUVELLE-ORLÉANS.— Le 12 juillet, à la Nouvelle-Orléans, le Dr. Thomas Hunt et J. W. Frost se sont battus au fusil. Le dernier a été atteint d'une balle qui lui a traversé le cœur.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Rapports Télégraphiques.)

Toronto, 16 juillet 1851.

Hier soir, le Bill de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montréal, subit sa troisième lecture, ainsi que le Bill du Collège de la Trinité. Le Bill pour abolir la loi de primogéniture a été lu pour la seconde fois sur motion de M. Baldwin et après une discussion un peu prolongée, sur une division de 51 voix contre 11.

Aujourd'hui, la Chambre est entrée en séance à 10 heures du matin. Le règlement d'après lequel la Chambre ne devait procéder à aucune nouvelle affaire passé 10 heures du soir, fut rescindé.

Sur motion de M. Chabot, MM. Laurin et Cauchon furent ajoutés au Comité sur le Bill en amendement du Pardonance relative à l'incorporation de Québec.

Sur motion de M. Boulton, le Bill pour rappeler l'Acte interdisant les processions de partis en certains cas; le Bill pour augmenter le nombre des audiences de la Cour de Circuit de Richmond et Stanstead, et le Bill pour amender l'Acte des Jurés de 1850, furent lus pour la première fois.

Sur motion de M. Fournier, le Bill pour la conservation du gibier à l'Islet a été lu pour la première fois; ainsi le Bill pour amender l'Acte pour la décision sommaire des petites causes dans le Bas-Canada.

En réponse à M. Boulton, M. Hincks dit que le Gouvernement n'avait entamé aucune négociation pour l'acquisition du Collège Victoria; mais que cette bâtisse avait été offerte au gouvernement, et qu'on la ferait visiter pour en constater la valeur.

Le Bill pour rappeler la partie de l'Acte de la 5e Victoria, ch. 100, en autant qu'il empêche la Couronne d'accorder une indemnité aux personnes qui obtiennent d'elle des octrois de terres, fut lu pour la seconde fois.

La Chambre entretint ensuite un long débat sur une motion de M. Boulton pour déléguer à un comité spécial la réponse à l'adresse relative à la requête de John Coppins touchant l'Azile provincial des aliénés; à quoi le ministre s'opposa.

Toronto, 17 juillet.

Hier soir, la motion de M. W. Boulton pour renvoyer la réponse à l'adresse relative à la pétition de John Coppins à un comité spécial, fut rejetée, et Sir Allan McNab donna avis d'une motion pour faire imprimer le rapport.

La Chambre se forma ensuite en comité des subsides, et M. Hincks fit alors les exposés ordinaires relatifs aux finances. Il félicita le pays sur les marques d'une prospérité croissante, que démontrent les augmentations considérables dans les importations de sucre, de tabac, de thé, de café, &c., augmentations qu'il constata par une comparaison des années 1848, 1849 et 1850.—Il compara ensuite le système de droits canadiens avec celui des Etats-Unis, montrant que les articles non protégés, les importations des Etats-Unis sur tête excèdent les importations du Canada de 40 et 60 par cent; sur les articles protégés par les Etats-Unis, les importations du Canada sont quatre fois plus grandes que celles des Etats. Il prétendit que le thé est un des articles qu'il est plus avantageux de taxer. Il fit ensuite des remarques sur les divers items des dépenses et des revenus, comme il l'avait fait quelques jours auparavant, sur la motion de M. Cayley pour la réduction des droits sur le sucre et autres articles. Il termina par annoncer que le gouvernement a l'intention de supprimer les droits étrangers qui sont à présent un fardeau pour le commerce de Québec et de Montréal, et de réduire le droit sur les billets de banque—la moitié de suite, et le reste dans trois ans—à condition que les banques, se prévalant de cette réduction, n'augmentent pas leurs émissions actuelles, et les réduiraient encore davantage durant les trois ans, à la moyenne de 1847 et 1848, excepté l'excédant des émissions qu'elles se peuvent baser sur un montant égal de leur capital, placé sous les garanties publiques. Il dit qu'en faisant ce changement on avait l'intention de relever une somme d'argent pour favoriser les projets de railroads.

Le comité, après quelque discussion se leva, fit rapport de progrès et demanda permission de siéger de nouveau.

La chambre se forma de nouveau en comité, et M. Hincks proposa ses résolutions pour la réduction des salaires de la liste civile, et après quelque discussion, le comité se leva, fit rapport de progrès et obtint permission de siéger encore.

Ce soir (17 juillet) les bills suivants furent lus pour la troisième fois: pour incorporer l'hôpital protestant de Carleton; pour amender l'Acte réglant la construction de certaines cours de justice pour le comté d'York.

Les rapports suivants furent lus: sur la rémunération des Records des cités pour la tenue des cours de division; sur l'appropriation des droits de licences d'auberges, pour l'érection de palais de justice. Sur le moyen de rémunérer certains officiers du pénitencier; sur la rémunération de certains juges pour l'examen de témoins dans les procès d'élections parlementaires.

M. Holmes proposa le bill pour faciliter la négociation des billets promissoires.

Toronto, 18 juillet.

Hier, M. Holmes a fait motion pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la négociation des Billets Promissoires et des Lettres de Change.

Il y a eu beaucoup de discussions sur ce Bill sans que l'on ait rien dit qui ne l'ait été déjà sur une motion semblable de la part de M. Sherwood. Le Bill fut à la fin rejeté sur motion de M. Cauchon pour son ajournement à six mois, sur une division de 36 voix contre 31. Le Bill pour définir les devoirs des Greffiers des Assises, et le Bill pour régler les honoraires sur les procédures, furent lus pour la seconde fois, puis référés.

Ce soir, la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération la convention d'établir une Ecole Normale dans le Bas-Canada, et aussi certains amendements à la loi des écoles du Bas-Canada.

M. Lafontaine proposa une résolution déclarant qu'il est expédient de voter une certaine somme à prendre sur les revenus des biens des Jésuites, pour établir dans le Bas-Canada une école normale.

Durant la discussion qui suivit à propos de ce Bill, M. Sherwood s'enquit de savoir s'il n'était pas vrai que M. Fournier eût été accusé par émeute au sujet des écoles. Ce fait ayant été contredit par M. Drummond, M. Lafontaine rétorqua l'argument de M. Sherwood en disant que ce qu'aurait pu dire contre l'éducation d'autres personnes, n'empêcherait pas qu'il ne fût vrai que l'opposition

avait favorisé l'agitation contre la loi des écoles, attendu qu'elle avait fait solliciter-général M. Turcotte à la condition couchée par écrit qu'il combattrait le principe de taxation consacré par cette loi.

M. Badgley déclara qu'il n'avait jamais entendu parler d'une telle convention; tout ce qu'il avait fait à cet égard était d'avoir acquiescé à la nomination de M. Turcotte. La résolution fut alors emportée.

Le Bill pour amender l'Acte de se cours en faveur des incendiés de Québec, fut lu pour la seconde fois.

La Chambre se forma en comité général sur le Bill de primogéniture.

Toronto, 19 Juillet.

Hier soir, la Chambre, étant en comité général, a passé une résolution déclarant convenable de préparer une mesure dans le but d'établir une Ecole Normale dans le Bas-Canada.

Le Bill pour amender l'Acte de secours des incendiés de Québec subit sa troisième lecture.

La Chambre se forma en comité général sur le Bill de Primogéniture, et, après quelque discussion, fit rapport sur le progrès de la mesure. La Chambre se forma de nouveau en comité sur le bill des élections contestées; puis sur le bill concernant le pénitencier, qu'elle prit quelque temps sous considération; après quoi elle leva la séance et fit un rapport sur le progrès du bill.

Aujourd'hui la Chambre a siégé depuis 10 heures jusqu'à cinq et a fait progresser plusieurs bills d'un intérêt privé.

(Du Toronto Mirror)

DÉCÈS.

En cette ville, dans la nuit de mercredi, le 11 du courant, JOSEPH COURTNEY, à l'âge de 36 ans.

M. Courtney était originaire du Comté de Kerry, en Irlande, et il avait acquis dans sa jeunesse une bonne éducation classique à laquelle, dans les derniers temps, il a du recourir pour gagner sa subsistance.

Il vint au Canada, il y a 13 ou 14 ans, comme soldat au service de Sa Majesté Britannique, et, à cette époque si rapprochée de son début, il parvint au grade de sergent décoré. Quelques messieurs de Montréal, dont il avait gagné la faveur par ses talents et son éducation, le rachetèrent du service, et, peu de temps après, il partit pour le Haut-Canada où il eut une commission durant les troubles. Subséquentement, il tint pendant quelques années une école, puis il retourna dans le Bas-Canada en 1844. Il fut Editeur du Freeman's Journal de Québec, qu'il dirigea pendant plus de deux années avec beaucoup de talent et d'industrie, après quoi il trouva de l'emploi à Montréal au Bureau de Pilot comme assistant-éditeur, et y travailla peu de temps. Las et brisé par les secousses d'une fortune contraire, il revint en 1847 à Toronto où il a vécu jusqu'à son décès dans une lutte continuelle avec un monde qui lui accordait à peine de quoi vivre, malgré sa persistance et ses courageuses tentatives pour se maintenir dans cette position sociale à laquelle son éducation lui donnait le droit de prétendre.

Marché Boursecours.

Samedi, 12 Juillet 1851.

PRIX DES DENRÉES.

Table listing prices for various commodities like Farine, Blé, Avoine, etc. with columns for quantity and price.

Volailles et Gibiers.

Table listing prices for poultry and game like Dindes, Oies, Canards, etc.

Viandes.

Table listing prices for meats like Bœuf par livre, Mouton par quartier, etc.

Produits de la laiterie.

Table listing prices for dairy products like Beurre frais par livre, Do salé, etc.

Légumes.

Table listing prices for vegetables like Fèves américaines par minot, Fèves au Canada, etc.

Divers.

Table listing prices for various goods like Saindoux par livre, Beurre frais par douzaine, etc.

Pain du Pain.

Table listing prices for bread like Pain Bis, Pain Blanc, etc.

Sucres.

Table listing prices for sugar like Sucre d'érable par livre, Miel, etc.

Fruits.

Table listing prices for fruit like Oranges par boîte.

ON DEMANDE des renseignements sur une jeune fille de 14 ans du nom de ELIZABETH McGRADY. Toute information la concernant sera reçue avec beaucoup de reconnaissance par sa sœur. S'adresser au Bureau des Mélanges Religieux. Montréal, 11 Juillet 1851.

ANNONCES.

ACADEMIE DE BEAUCHARNAIS.

L'EXAMEN public de cet établissement aura lieu le 31 du courant. Il sera suivi de la distribution solennelle des PRIX. Les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Beaucharnais, 22 juillet 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRIK TOWNSHIP DE SHERBROOK, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS; pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu. Montréal, 18 Juillet 1851.

STANCES LITTÉRAIRES.

DU

COLLEGE DE MONTREAL.

1ère. SÉANCE le 29 du courant à 8 h. du soir. 2e. 30. 3ème. 20. SÉANCE de la distribution des PRIX le 30 du courant à midi. Les PORTES seront ouvertes à toutes les personnes qui daigneront honorer ces stances de leur présence. La rentrée des pensionnaires est fixée au 16 de septembre; et le lendemain matin à 8 h. se fera l'ouverture des classes. Montréal, 15 Juillet 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

L'EXAMEN public de cet établissement aura lieu le 29 et le 30 du courant. Il sera suivi de la distribution solennelle des PRIX après laquelle auront lieu les VACANCES qui se termineront le 23 SEPTEMBRE prochain. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. E. CHAMPAGNEUR, Proc. Industrie, le 11 Juillet 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et muni de bonnes références, se trouve à la place d'Institutrice à St. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. L. L. V. rue de cette paroisse. Montréal, 4 Juillet 1851.

COLLEGE DE CHAMBLY.

L'EXAMEN Public du Collège de Chambly aura lieu le 22 et le 23 du courant.—Il sera immédiatement suivi de la distribution solennelle des prix. Tous les parents des élèves ainsi que les amis de l'éducation, sont priés d'y assister. La rentrée des élèves est fixée au MERCREDI NEUF SEPTEMBRE prochain. F. I. LAHAYE, Proc. Chambly, 1er. Juillet 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, d'un voisinage du port et des décharges des charbonniers de fer. Prix égal à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, Etc. Le Sousigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à rebours ornements, en or, etc. contenant des gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en disposera à des prix très réduits. J. BRE. ROLLAND. Montréal, 28 Juin 1851.

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ

DU

MANÈMENT

DE M. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés

Prix: 2/9 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Sousigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Église, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gautrés, dorés sur tranches.

TELS QUE

- Formulaire de prières, Paroissiale Romaine, Imitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Visites au St. Sacrement, Miroir des Ames, Mois de St. Joseph, Ange Conducteur, Journée du Chrétien, Pensées-y-bien, Paroissien des Demoiselles, Imitation de la Ste. Vierge, Mois de Marie, Images grandes et petites.

Assés tous les livres en usage dans les Ecoles Catholiques, papier, plumes, encre, cire, public, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELAIN. Montréal, 27 décembre 1850.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table listing steamship departures from Liverpool to New York, including ship names, dates, and agents.

GYMNASIE

ACADEMIE D'ARMES

Advertisement for J. J. E. BIBAUD, AVOCAT, located at Petite rue St. Jacques, No. 37.

Advertisement for P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, etc.

Advertisement for F. X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de l'Évêché.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

Advertisement for a collection of Gregorian chant songs for church use.

Advertisement for a collection of hymns and psalms for church use.

Advertisement for a collection of hymns and psalms for church use.

Advertisement for a collection of hymns and psalms for church use.

Advertisement for a collection of hymns and psalms for church use.

PEINTURES, HUILES, ETC.

Advertisement for an art gallery or painter's studio.

LIVRES NOUVEAUX

Advertisement for a collection of new books for sale.

IMAGES NOUVELLES

Advertisement for a collection of new religious images.

CHAPEAUX FRANCAIS

Advertisement for a collection of French hats.

Advertisement for French tapestries and cheese.

Advertisement for L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique, etc.

AVIS

Advertisement for a collection of antique books.

Advertisement for a collection of antique books.

LIVRES NOUVEAUX

Advertisement for a collection of new books.

ATTENTION

Advertisement for a collection of new books.

Advertisement for a collection of new books.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

Advertisement for a literary and musical album.

LIBRAIRIE ET RELIURE

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

ATTENTION!!!

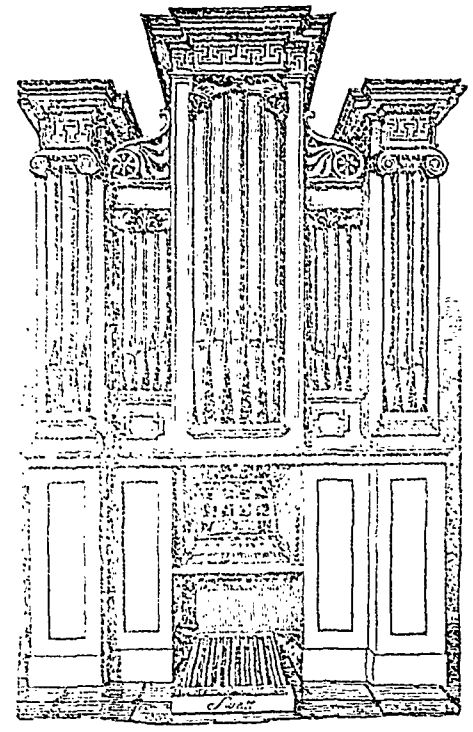
VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE

Advertisement for a collection of French wine.

ATTENTION!!!

CHAPEAUX FRANCAIS

Advertisement for a collection of French hats.



Au Clergé.

Advertisement for a collection of books for the clergy.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR

Advertisement for a guide for teachers.

LES SOURDS-MUETS

Advertisement for a school for the deaf and mute.

SOURCES DE PROVIDENCE

Advertisement for a collection of books.

AVIS AUX ORGANISTES

Advertisement for organists.

ATTENTION!!!

AVENDRE, NEUVAIN

Advertisement for a collection of books.

ATTENTION!!!

AVENDRE, NEUVAIN

Advertisement for a collection of books.

ATTENTION!!!

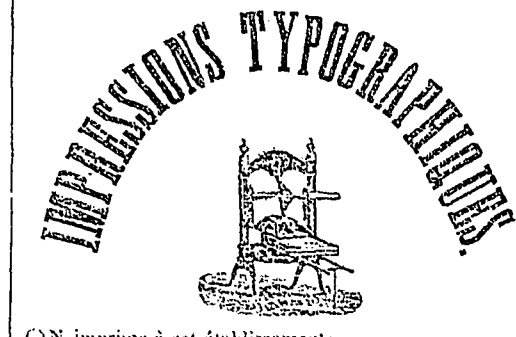
AVENDRE, NEUVAIN

Advertisement for a collection of books.

ATTENTION!!!

AVENDRE, NEUVAIN

Advertisement for a collection of books.



Advertisement for a printing press.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Advertisement for a life insurance company.

VIE DU CANADA

Advertisement for a life insurance company.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON

Advertisement for a life insurance company.

QUEBEC - AGENT - H. W. WELCH

Advertisement for a life insurance company.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA

Advertisement for a life insurance company.

LES ASSURANCES SUR LA VIE

Advertisement for a life insurance company.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100

Table showing annual premiums for a £100 life insurance policy.

AGE A ATTENDRE

Table showing expected age at death based on age and sex.

AGE A ATTENDRE

Table showing expected age at death based on age and sex.

AGE A ATTENDRE

Table showing expected age at death based on age and sex.

AGE A ATTENDRE

Table showing expected age at death based on age and sex.

AGE A ATTENDRE

Table showing expected age at death based on age and sex.

AGE A ATTENDRE

Advertisement for a life insurance company.

HECTOR L. LANGEVIN

Advertisement for a life insurance company.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Advertisement for parish libraries.

Advertisement for parish libraries.

Advertisement for parish libraries.

Advertisement for parish libraries.

Advertisement for parish libraries.

Advertisement for parish libraries.

COLLEGE JOLETTE

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.

Advertisement for a school.